

## Détendez-vous, vous êtes à Auch !

Une campagne de communication sur le thème du vivre ensemble



Détendez-vous, vous êtes à Auch !

### Détendez-vous, vous êtes à Auch !

Alors que l'ambitieux programme de rénovation et de valorisation des espaces publics se poursuit, la Ville d'Auch lance en direction des automobilistes une campagne de communication sur le thème du vivre ensemble. Objectif : faire évoluer les comportements et les modes de conduite en centre-ville en incitant les conducteurs de véhicules à moteur à prêter une plus grande attention aux usagers les plus vulnérables : les cyclistes et les piétons.

Tous les partis pris urbanistiques et architecturaux qui président à la rénovation du centre-ville reposent sur la notion de partage. La rue n'appartient pas qu'aux véhicules à moteur, elle est aussi de plein droit un espace pour les cyclistes et les piétons. Ce principe est pleinement mis en œuvre sur les « zones de rencontre » qui ont été créées place de la Libération, devant le lycée Pardailhan et dans la rue du Tapis-Vert.

La zone de rencontre est définie par le code de la route : « Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules. La vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/h. Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes, sauf dispositions différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police. Les entrées et sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation et l'ensemble de la zone est aménagé de façon cohérente avec la limitation de vitesse applicable. »

### Trois affiches, trois messages

« Détendez-vous, vous êtes à Auch ! »

**1- Au volant, je laisse passer les piétons !** Cela paraît une évidence, pourtant, admettons-le, nous n'avons pas toujours le réflexe de nous arrêter lorsque nous voyons un piéton s'apprêtant à traverser.

**2- En voiture, je laisse la place aux vélos !**

À Auch, toutes les rues n'ont pas forcément la bonne largeur pour permettre aux vélos et aux voitures de rouler côte à côte. Beaucoup qui souhaiterait circuler en vélo y renoncent par crainte de devoir se confronter à la circulation. En voiture, je veille à ne pas effrayer les cyclistes en les serrant de trop près !

**3-En ville, tranquille, je lève le pied !**

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, rouler vite en ville n'offre pas la garantie d'arriver plus tôt à destination. Au contraire ! Lever le pied permet non seulement d'améliorer la sécurité de tous, mais cela fluidifie aussi le trafic. Rouler lentement, c'est rouler mieux et arriver plus vite en préservant la sécurité de tous !

### Tous ensemble, faisons d'Auch une ville du bien-être partagé !

Piétons usagers vulnérables

En 2016, on a dénombré sur la ville d'Auch 7 accidents impliquant des piétons. Le bilan des victimes s'établit comme suit : un tué, cinq blessés hospitalisés et trois blessés légers



Video : Frédéric ESTEVE directeur de la police municipale , cliquez ici .

**AU VOLANT,  
JE LAISSE  
PASSER  
LES PIÉTONS !**



**Détendez-vous, vous êtes à Auch !**  
#AuchVivreEnsemble



place\_aux\_pietons.jpg

**EN VOITURE,  
JE LAISSE  
LA PLACE  
AUX VÉLOS !**



**Détendez-vous, vous êtes à Auch !**  
#AuchVivreEnsemble



place\_aux\_velos.jpg

**EN VILLE,  
TRANQUILLE,  
JE LÈVE  
LE PIED !**



**Détendez-vous, vous êtes à Auch !**  
#AuchVivreEnsemble



enville\_tranquille.jpg



Frédéric ESTEVE directeur de la police municipale, Christian LAPREBENDE 1er adjoint, Daniel ADOUE directeur de la communication, lors du point presse.